

# Comment Dieu crée-t-il et maintient-il la foi chez les élus?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 65

~ 1689 14.1 ~

*Dieu suscite la foi dans le cœur de ses élus par l'action irrésistible de son Saint-Esprit au moyen de la prédication de l'Évangile. Il maintient et fait croître cette foi par les moyens de grâce. ~ Romains 10.14,17*

Si nous disons que l'homme est sauvé par la foi seule, il est essentiel de définir ce que nous entendons par « la foi ». L'Écriture sainte présente la foi sous deux angles : *objectif et subjectif*. *Objectivement*, la foi est ce qui est cru par les chrétiens et qui les sauve (Jd 3). Nous verrons cet angle de la foi en exposant le deuxième paragraphe de ce chapitre. Le premier paragraphe, quant à lui, nous présente l'aspect *subjectif* de la foi ; c'est-à-dire l'acte de croire (Ep 2.8). Ces deux aspects de la foi doivent impérativement aller ensemble pour que la foi puisse sauver. Connaître l'Évangile sans y croire ne peut sauver pas plus qu'avoir la foi dans autre chose que la vérité biblique. Examinons maintenant comment Dieu crée et maintient la foi chez les siens.

(Par. 1) Le don de la foi, par lequel les élus sont rendus capables de croire pour le salut de leurs âmes, est l'œuvre de l'Esprit de Christ dans leur cœur ; la foi, d'ordinaire, façonnée par le ministère de la Parole, s'accroît et s'affermi par ce dernier, de même que par l'administration du baptême et du repas du Seigneur, par la prière et par les autres moyens établis par Dieu.

La première chose qu'il nous faut remarquer est que la foi est un don (Ph 1.29 ; 1 Co 12.9). L'homme déchu n'a pas une capacité innée ou naturelle de croire la vérité, au contraire il cherche à la supprimer (Rm 1.18). Il ne faut donc pas concevoir l'homme comme étant neutre et capable de croire par une simple motion de sa volonté lorsqu'il est exposé à l'Évangile. Au contraire, *la foi n'est pas une fleur qui pousse sur le fumier de la dépravation humaine, mais elle est l'œuvre miséricordieuse de Dieu*. L'œuvre de Dieu consiste à créer et à maintenir la foi en Christ dans le cœur de ses enfants (Jn 6.29).

La confession prouve cette assertion à partir de deux textes bibliques. Le premier texte est davantage une simple expression contenue en 2 Corinthiens 4.13 où l'apôtre Paul parle de « *l'Esprit de foi* ». Le mot *esprit* n'est pas toujours utilisé de la même façon dans l'Écriture et il est parfois difficile de savoir s'il est question de l'esprit de l'homme ou de l'Esprit de Dieu. Dans ce cas-ci, certaines versions ont utilisé la majuscule et d'autre la minuscule. Quant aux théologiens qui ont rédigé la confession de foi, ils considéraient que la relation mise de l'avant par Paul entre « *esprit* » et « *foi* » dans ce passage est celle du Saint-Esprit qui permet à l'homme d'exercer une foi vivante. « *L'Esprit de la foi* » c'est l'Esprit qui donne la foi, de telle sorte que nous pouvons rendre la même idée en renversant l'expression de la manière suivante : « la foi de l'Esprit », c'est-à-dire la foi qui vient de l'Esprit de Dieu.

Le deuxième texte prouve et affirme expressément cette vérité (Ep 2.8) : « Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. » Il va de soi que « *la grâce* » est « *le don de Dieu* » et qu'elle « *n'est pas de nous* », Paul n'a même pas besoin de le mentionner puisque la grâce, pour être gratuite, doit nécessairement

être un don autrement elle n'est plus une grâce (Rm 4.4, 11.6). Paul n'essaie donc pas d'être redondant en disant simplement que la grâce est un don. Mais son intention est que nous comprenions que le moyen d'approprier la grâce, « *la foi* », est également « *le don de Dieu* » et qu'elle « *ne vient pas de nous* ».

Il est donc faux de croire que Dieu fournit la grâce et l'homme la foi. Nous avons tendance à croire que puisque c'est l'homme qui exerce la foi, elle doit venir de lui. Mais l'Écriture enseigne plutôt que Dieu fournit et la grâce et la foi. Lorsque celle-ci est donnée à l'homme par la l'œuvre intérieure du Saint-Esprit, il peut alors croire l'Évangile et être sauvé.

Le fait que la foi est donnée par Dieu et créée par l'Esprit dans le cœur des élus ne signifie pas qu'elle arrivera spontanément sans autre moyen. La confession poursuit en expliquant comment l'Esprit s'y prend pour susciter la foi : *par le ministère de la Parole*. C'est ce que l'apôtre Paul veut dire lorsqu'il écrit (1 Co 1.21) : « il a plu à Dieu dans sa sagesse de sauver les croyants par la folie de la prédication ». Le Saint-Esprit utilise la Parole de Dieu pour régénérer les élus (1 Pi 1.23). Il est possible que la simple *lecture de la Parole* fasse le travail, mais le moyen par excellence pour provoquer la foi est la *prédication de la Parole*.

<sup>14</sup> Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche? [...] <sup>17</sup> Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ. (Rm 10.14,17)

Le ministère *ordinaire* de la prédication de la Parole est le moyen de prédilection que Dieu utilise pour amener les élus à la foi. Il n'existe pas de meilleure stratégie d'évangélisation que l'annonce continue de l'Évangile. Ce moyen sert non seulement à *initier* la foi, mais encore à *accroître* et *affermir*. Autrement dit, *ce ne sont pas uniquement les non-croyants qui ont besoin d'entendre l'Évangile, mais les croyants eux-mêmes doivent l'entendre et l'approfondir pour pouvoir grandir dans la foi*.

La confession ajoute deux autres moyens de grâce pour l'accroissement et l'affermissement de la foi : l'usage des sacrements et la prière. Les sacrements sont des signes et des sceaux visibles de l'Évangile que notre Seigneur nous a donnés pour nourrir notre foi en plus de sa Parole. Les sacrements ne sont pas présentés comme des moyens pour causer la foi, mais pour la garder et l'entretenir. Sans la foi, les sacrements sont inutiles ; ils ne sont donc donnés qu'à ceux qui ont la foi pour bénéficier de leur efficacité.

Le baptême est une manifestation visible de l'Évangile où l'union avec Christ dans sa mort et sa résurrection est donnée au croyant de façon personnelle. Se faire baptiser ou se rappeler son propre baptême en assistant à celui d'un autre croyant est un moyen efficace pour communiquer la grâce de Dieu. De même, se nourrir régulièrement de Christ en mangeant et buvant la Cène maintient notre communion avec lui et nourrit notre foi. De plus, les exigences d'obéissance évangélique pour pouvoir participer à cette ordonnance sacrée (1 Co 11.27-29) préservent la soumission de notre foi envers Christ. Une foi obéissante est une foi qui grandit et qui procure l'assurance (Jn 8.31-32 ; 1 Jn 2.3-6).

Dieu a également prévu un autre moyen pour maintenir la foi chez ses enfants : la prière. L'Écriture nous rapporte la prière des disciples à leur Seigneur afin que nous les imitions dans leur demande (Lc 17.5) : « *Seigneur, augmente-nous la foi* ». Un autre homme l'implore pour sa foi en lui disant (Mc 9.24) : « *Je crois! Viens au secours de mon incrédulité!* » Qui d'autre que l'*Auteur de la foi* peut *mener la foi à la perfection* (Hé 12.2)? Demandons-lui donc instamment et

continuellement de garder, de purifier, d'affermir et d'augmenter notre foi, car sans Lui nous ne pouvons rien faire.